

**Municipalité de St-Germain-de-Grantham**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR la soussignée, Nathalie Lemoine, Directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire le 1 octobre 2018 à 19 heures 30, à la salle du conseil municipal, situé au 233, Chemin Yamaska ;**

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Réduire la marge de recul arrière de 0,72 mètre
- Réduire la marge arrière de la remise de 0,15 mètre
- Réduire la distance entre le gazebo et le pavillon-jardin de 1,60 mètre

Ladite propriété est située au **198, rue Caya**

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ à St-Germain-de-Grantham ce 5<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2018**



**Nathalie Lemoine, directrice générale**

---